



REPUBLIQUE DE GUINEE  
Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage  
Avis d'Appel d'offre national (AAO)  
DAON/01/CAB/DNSNCPA/PRMP/2023

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2023 des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture et livraison sur sites de matériels de conditionnement des produits agricoles au compte de la campagne agricoles 2022-2023 en (05) cinq lots :

**Lot 1** : Récolteuse de manioc et d'igname ;  
Unités de transformation de Lait en poudre et yaourt ;  
Extracteur de noix d'acajou ;  
Etuveuse amélioré et  
Séchoir amélioré pour Céréale

**Lot 2** : Unité de séchage solaire pour produits maraicher ;  
Broyeur et extracteur de jus de fruit ;  
Sac d'emballage pour céréale ;  
Sac en jute ;  
Broyeur de manioc et d'igname et  
Groupes Electrogènes

**Lot 3** : Emballage en papier kraft pour produits séchés et en poudre (50g, 100g, 200g, 500g, 1kg) ;  
Emballage en plastique pour produits séchés (50g, 100g, 200g, 500g, 1kg) ;  
Emballage en plastique intérieur aluminium (50g, 100g, 200g, 500g, 1kg) ;  
Verre en pot pour miel (300g, 500g, 750g, 1000g) et  
Etiquette autocollant pour petit sac de fonio et pot de miel

**Lot 4** : Stérilisateur pour jus de fruit ;  
Bascule analogique/numérique ;  
Capsuleuse Manuelle ;  
Capsuleuse Automatique et  
Thermo Soudeuse

**Lot 5** : Equipements de lavage de fruit  
Bascule plateforme  
Machine de découpe d'ananas  
Bac de réception avec tamis (150 litres)  
Casier de transport pour produits maraichers

Les matériels Agricoles seront fournis sur le site indiqué par le Service Nationale du Conditionnement des Produits Agricoles, dans un délai de quatre (4) mois. Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour

fournir les machines de conditionnements en cinq (05) lots. Aucune offre par variante ne sera prise en compte.

La participation à cet appel d'offre national ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des Marchés Publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres national ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Service National du Conditionnement des Produits Agricoles et de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage sis à Conakry BP 576, Conakry, Guinée Tél : + (224) 622 67 27 21 ; + (224) 624 62 82 89 ; E-mail : [kstraore@magel.gov.gn](mailto:kstraore@magel.gov.gn)/ [scamara@magel.gov.gn](mailto:scamara@magel.gov.gn).

Les exigences en matière de qualification sont : (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).

Une redevance de **0.60% sera payée à l'ARMP** par le titulaire du marché dont les modalités sont définies par voie réglementaires ;

Une redevance de **0,30%** du prix hors taxes du marché sera payée au compte de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics pour les vrais de l'immatriculation du marché.

Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en français à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de **cinq millions francs guinéens (5 000 000 GNF)**. Le montant est réparti comme suit :

- a. **50%** au compte N°41 110 71 « Receveur central du trésor » ;
- b. **30%** au compte N° 201 1000 407 de l'ARMP ouvert à la BCRG ;
- c. **20 %** au compte de l'autorité contractante par un versement au compte sur « Orange Money », 611 41 23 17.

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats après présentation des reçus de versement.

**Les entreprises intéressées doivent obligatoirement s'enregistrer en ligne sur la plate-forme à l'adresse de gestion des appels d'offres du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage à l'adresse <https://magel.gov.gn>.**

Le dépôt physique est fait à l'adresse indiquée ci-dessous

Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : Personne Responsable des marchés publics du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage au plus tard le **26/07/2023** à 10h 30 mn. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des soumissionnaires qui

désirent participer à l'ouverture des plis et, à l'adresse suivante : Guinée-Conakry-Commune de Kaloum -Almamyà à la salle de réunion du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, à 11 heures 00.

Les offres doivent comprendre une facilité de crédit **d'un milliard cinq cent millions francs guinéens (1 500 000 000 GNF)** par lot.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **quarante millions francs guinéen (40 000 000 GNF)** par lot. Cette garantie demeurera valide pendant **trente (30)** jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre.

Les offres devront demeurer être valable pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90)** jours à compter de la date limite de soumission.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage



**Mamoudou Nagnalen BARRY**